

Appel à projet de la Conférence des financeurs

Prévention pour la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans

La Conférence des financeurs, dispositif réunissant de nombreux partenaires (ARS, CPAM, ANHA, RSI, Cap Retraite, Mutualité Française, MSA, AGIRC/ARCCO), lance un nouvel appel à projet **ouvert jusqu'au 2 mars 2018**.

Vous trouverez ci-après le lien du site internet du Conseil départemental qui permet le téléchargement du dossier de candidature : http://cotesdarmor.fr/e_services/appel_a_projet.html

La thématique générale est la prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de plus de 60 ans. Les projets éligibles peuvent s'inscrire dans l'un des 5 axes du programme coordonné départemental :

- Axe 1 : Accès aux droits
- Axe 2 : Logement et aides techniques
- Axe 3 : Prévention santé physique et mentale
- Axe 4 : Aide aux aidants
- Axe 5 : Mobilité